

Plan de prévention des risques d'inondation des Pieds de Coteaux



Référence : 91127191 Département : 62 Cours d'eau : Watteringues Ville : Nielles-lès-Calais
Date : 27 / 11 / 2009 Heure : 15 H 20 X : 564616 Y : 2657669 Orientation : 80°

WWW.PHOTOS-AERIENNES.NET
Ecoqust TEL : 06 89 07 07 59

Réunion du 8 juin 2018 à Calais

Communes de Les Attaques, Calais, Coquelles, Coulogne, Escalles, Fréthun, Hames-Boucres, Havelinghen, Landrethun-le-Nord, Leubringhen, Nielles-lès-Calais, Saint-Inglevert, Sangatte

Ordre du jour

- Rappel des objectifs du PPRi
- Périmètre de prescription et périmètre d'étude
- Contenu du dossier PPR
- Cartes des aléas
- Détermination des enjeux et cartographie
- Suite de la procédure

Rappel des objectifs du PPR

Objectifs du PPRi

Diminuer la vulnérabilité d'un territoire en réglementant l'urbanisme qui va de l'interdiction de construire dans les zones les plus dangereuses à la possibilité de construire sous certaines conditions.

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Méthode

Cartes des aléas

- rassembler la connaissance des risques sur un territoire donné
- déterminer les zones exposées aux risques centennaux

Détermination des enjeux

Finalité

Cartes des enjeux

- interdire ou réglementer les projets de construction ou d'aménagement
- définir des mesures de réduction de la vulnérabilité relatives à l'existant
- orienter le développement vers des zones moins vulnérables

Suite de la procédure

Le P.P.R. approuvé est annexé au PLU et vaut servitude d'utilité publique.



Historique du PPRI des Pieds de Coteaux

- Prescription du PPR sur 45 communes le 01/09/2014
- Lancement des études en 2015 : phase historique et compréhension du fonctionnement hydraulique de bassin versant
- Détermination de l'aléa de référence 2016 et 2017
- Présentation et concertation sur les aléas : fin 2017 et début 2018
- Réunion sur les enjeux juin 2018
- Approbation du PPR courant 2019

Objectifs du
PPRI

Périmètre
d'étude

Dossier PPR

Cartes des
aléas

Détermination
des enjeux

Cartes des
enjeux

Suite de la
procédure



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Les 45 communes du bassin versant des Pieds de Coteaux

| | | |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| Alembon | Coulogne | Nielles-les-Ardres |
| Andres | Escalles | Nielles-les-Calais |
| Ardres | Eperlecques | Nortkerque |
| Les Attaques | Fiennes | Peuplingues |
| Audruicq | Frethun | Pihen-les-Guînes |
| Autingues | Guînes | Polincove |
| Balinghem | Hames-Boucres | Recques-sur-Hem |
| Bonningues-les-Calais | Hermelinghen | Rodelinghem |
| Bouquehault | Hervelinghen | Ruminghem |
| Brêmes | Landrethun-les Ardres | Saint-Inglevert |
| Caffiers | Landrethun-le-Nord | Sangatte |
| Calais | Leubringhem | Saint-Tricat |
| Campagne-les-Guînes | Licques | Tournehem-sur-la-Hem |
| Clerques | Louches | Zouafques |
| Coquelles | Muncq-Nieurlet | Zutkerque |

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

Les phénomènes étudiés dans le cadre du PPR :

- Étude du débordement des canaux et des cours d'eau
- Étude des ruissellements pour toutes les communes du bassin versant

Analyse des enjeux dans la zone inondable :

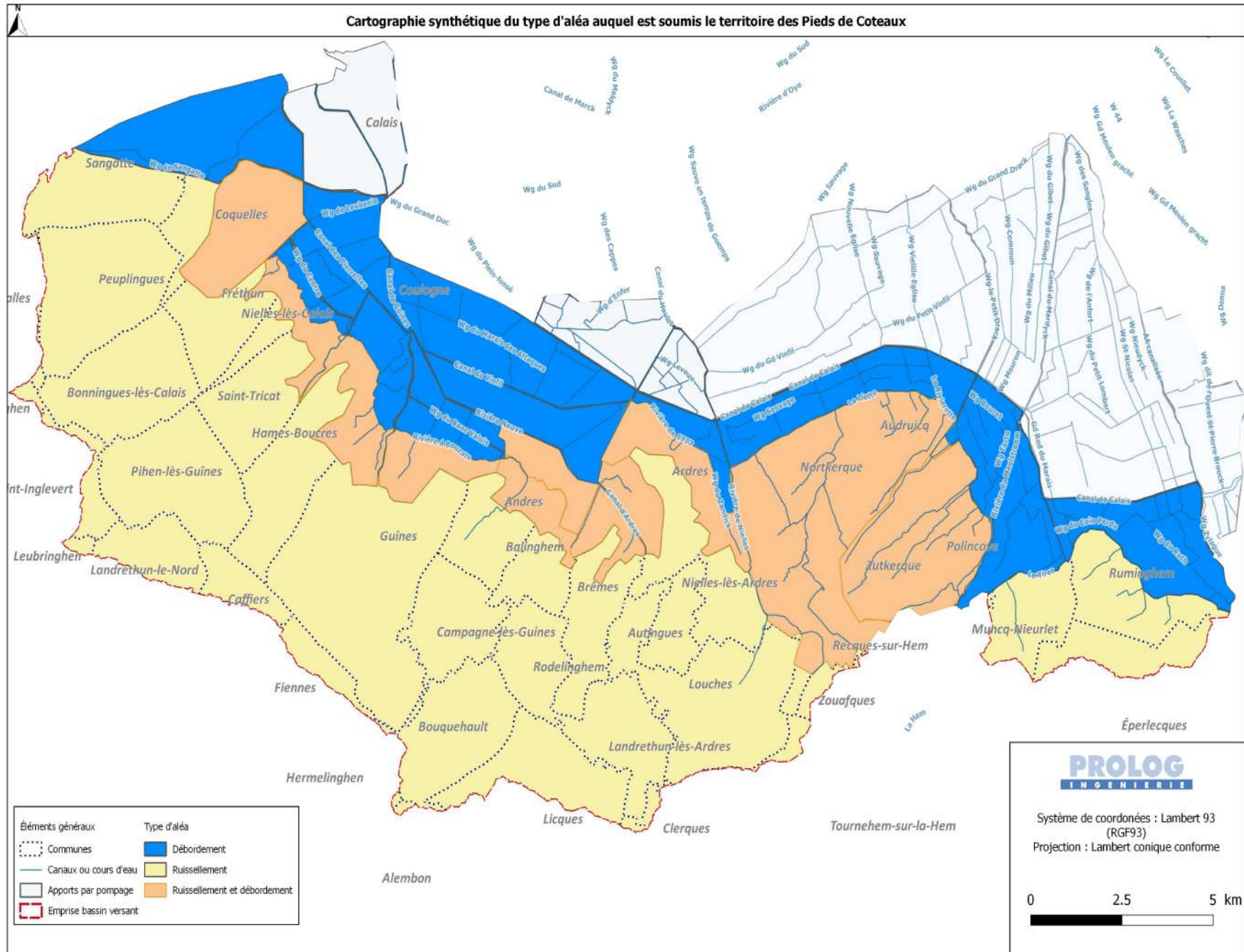
- Les Espaces Urbanisés (EU)
- Les Espaces Non Urbanisés (ENU)



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Cartographie synthétique du type d'aléa auquel est soumis le territoire des Pieds de Coteaux



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

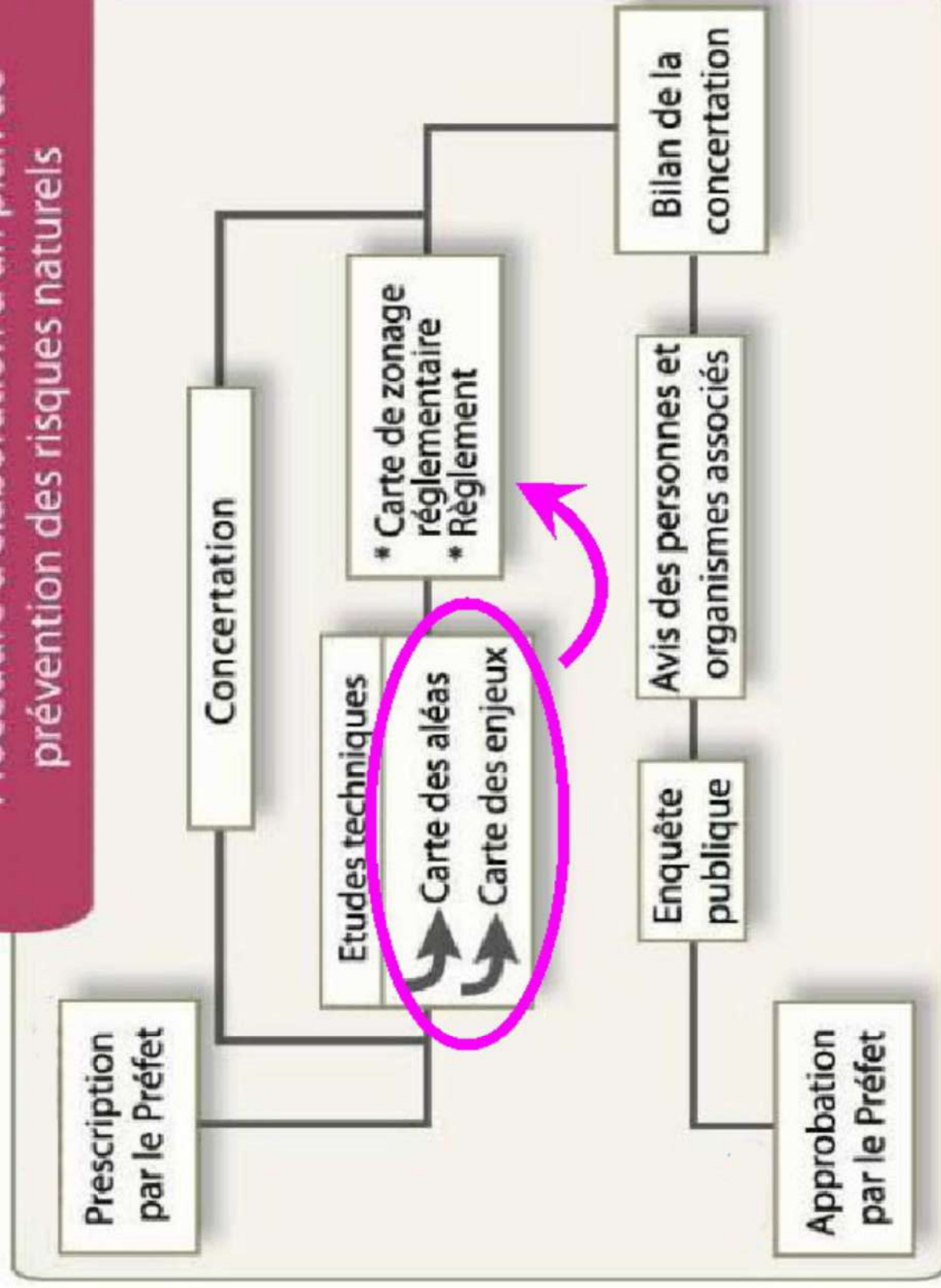
Suite de la procédure



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Procédure d'élaboration d'un plan de prévention des risques naturels



Le contenu du dossier PPR :

Objectifs du PPRi

- une note de présentation,
- un règlement,

Périmètre d'étude

- des cartographies (aléa, enjeux, zonage)
- un bilan de concertation

Dossier PPR

Cartes des aléas

Aléa centennal



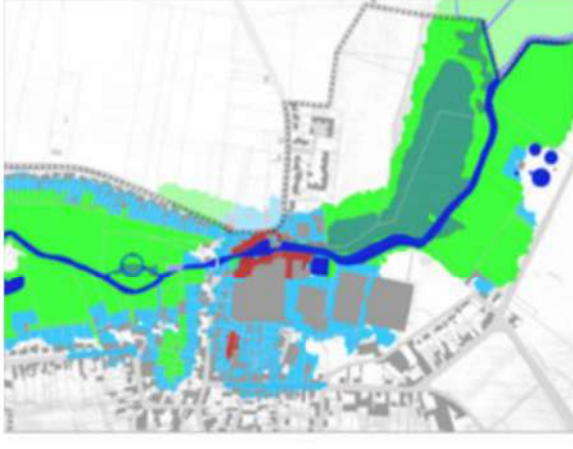
Détermination des enjeux

Enjeux



Cartes des enjeux

Zonage réglementaire



Suite de la procédure

Le croisement de l'aléa et des enjeux PPR donne la cartographie du zonage réglementaire

Rappel sur les aléas

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

- 3 scénarios d'inondation ont été définis : fréquent, moyen et extrême
- Le scénario moyen est celui du PPR
- Plusieurs cartes ont été produites par commune au 1/5000 : hauteur, vitesse et aléa (croisement des hauteurs d'eau et des vitesses). Des cartes d'ensemble au 1/25000 ont été réalisées.

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure



Rappel sur les aléas

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

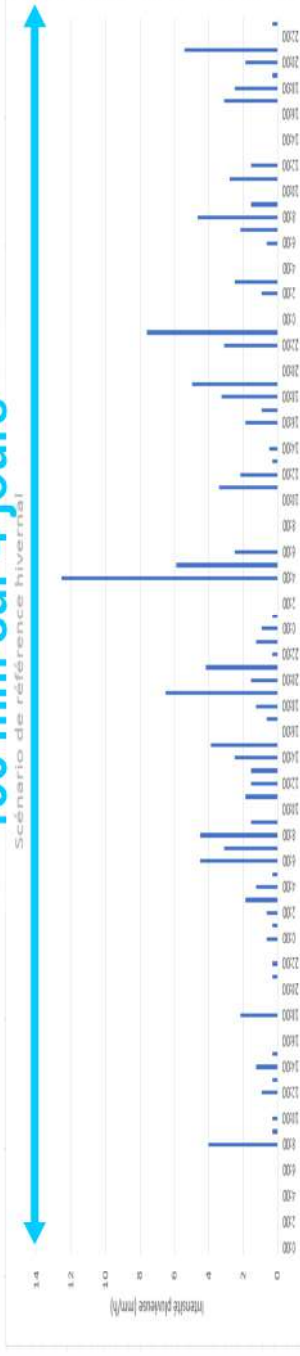
Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

Scénario hivernal : inondation de la plaine

136 mm sur 4 jours

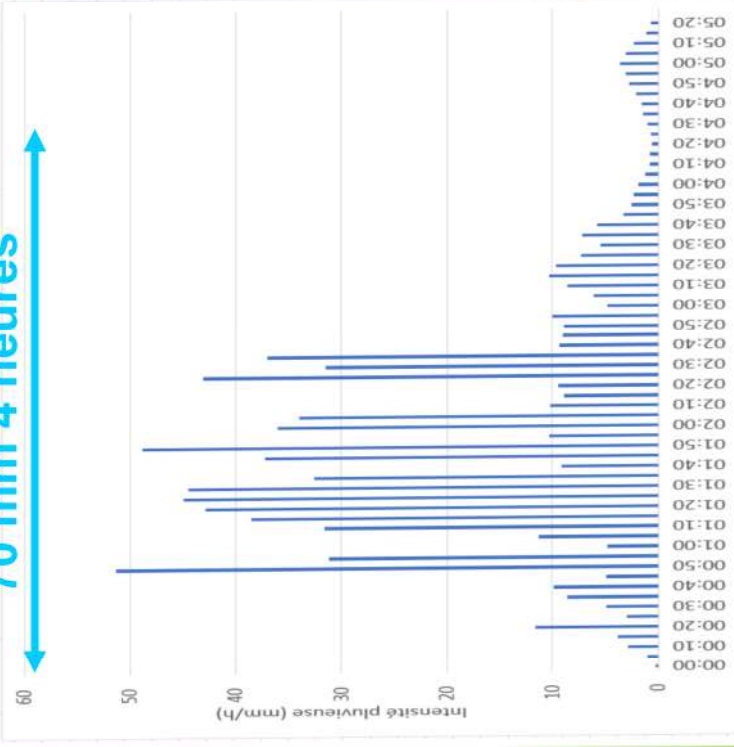


Pluviométrie

Intensité pluvieuse

Orage estival : ruissellement sur les coteaux

70 mm 4 heures



Afin de représenter au mieux les phénomènes caractéristiques du territoire d'étude, élaboration de deux scénarios :

- Saturation de la plaine → **longues pluies hivernales (type novembre 2009)**
- Ruissellement sur les coteaux → **orage de type estival (août 2006)**

Intensité pluvieuse

Les intensités pluvieuses présentées sont celles retenues pour le scénario de référence du PPRi

Cartographies du phénomène de débordement et de ruissellement

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

Extrait de carte de la commune de Fréthun

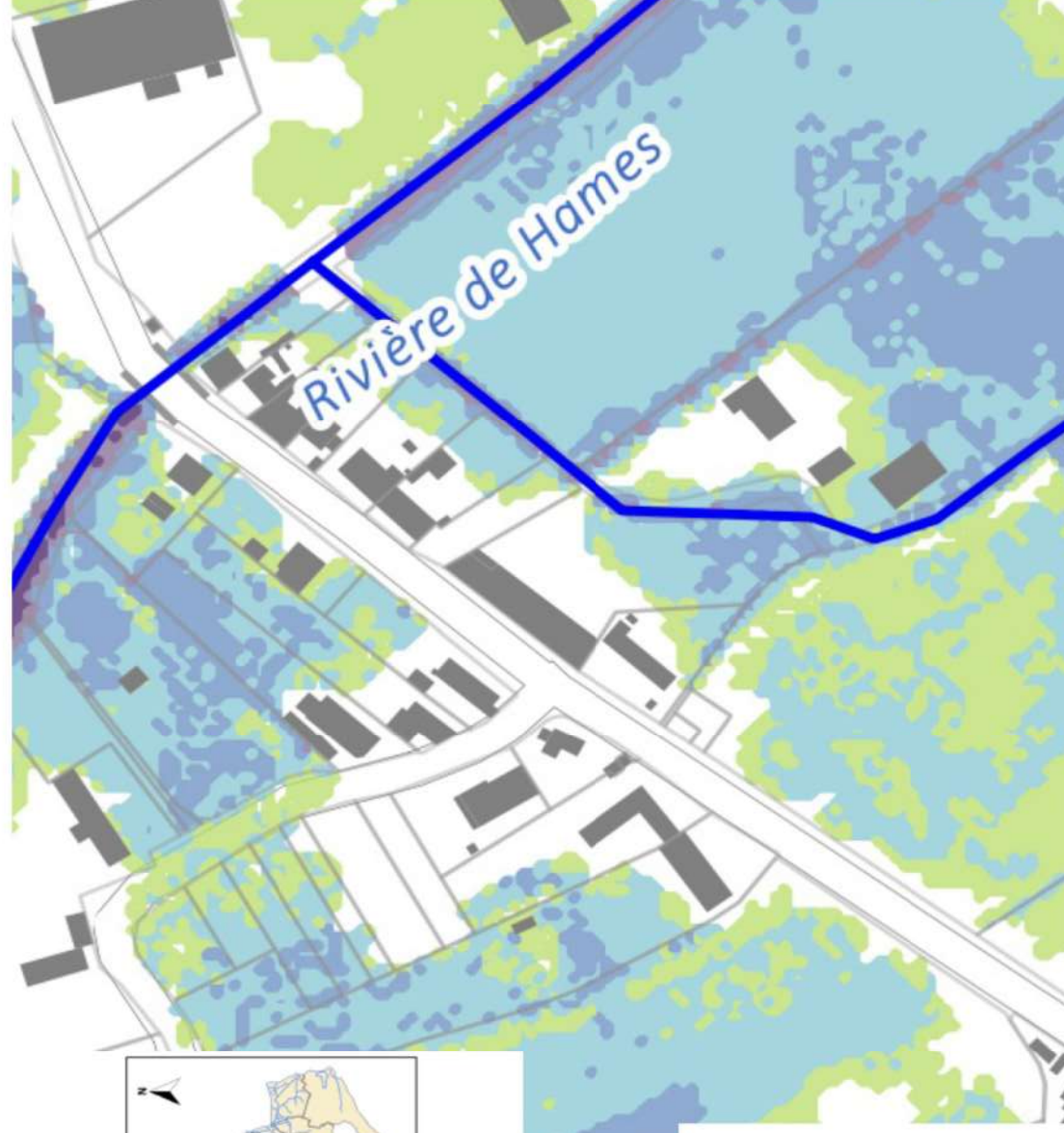
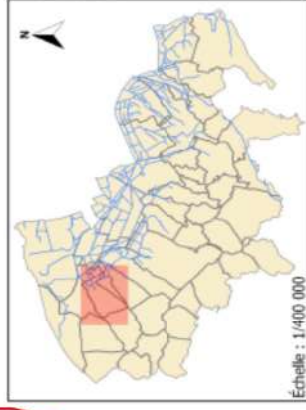
Cartes des hauteurs

Hauteur de submersion

- Inférieure à 20 cm
- Comprise entre 20 et 50 cm
- Comprise entre 50 cm et 1 m
- Comprise entre 1 et 1.5 m
- Supérieure à 1.5 m

Éléments généraux

- Mairie
- Cours d'eau
- Limites de bassin versant
- Bâtiments
- Limites parcellaires
- Surface en eau



Inférieure à 20 cm

Comprise entre 20 et 50 cm

Comprise entre 50 cm et 1 m

Comprise entre 1 et 1.5 m

Supérieure à 1.5 m

Cartographies du phénomène de débordement et de ruissellement

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

- Vitesse d'écoulement**
- Inferieure à 0.2 m/s
 - Comprise entre 0.2 m/s et 0.5 m/s
 - Comprise entre 0.5 m/s et 1 m/s
 - Superieure à 1 m/s

Dossier PPR

Cartes des aléas

Éléments généraux

- Mairie
- Cours d'eau
- Limites de bassin versant
- Bâtements
- Limites parcellaires
- Surface en eau

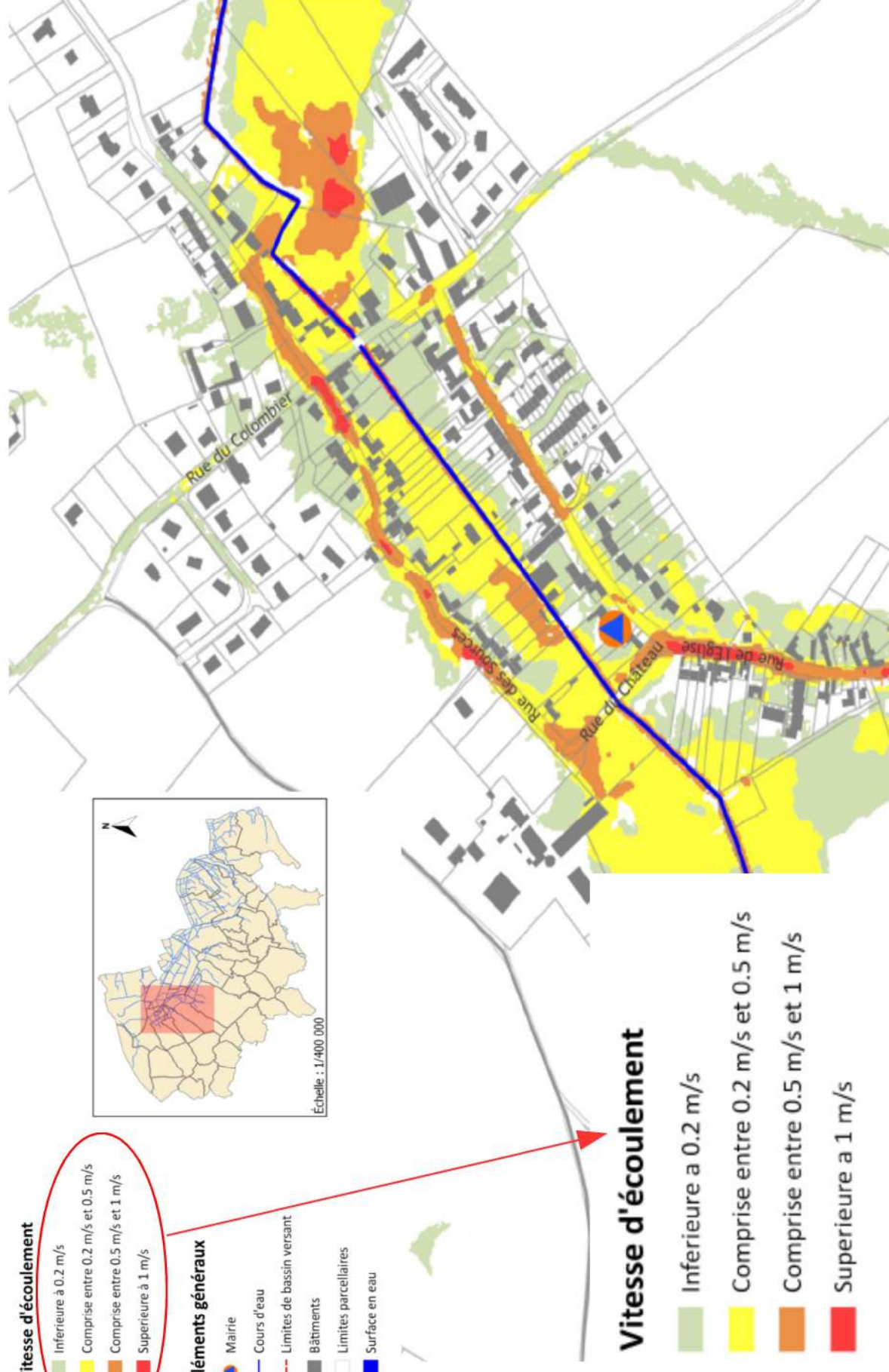
Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

Extrait de carte de la commune de Hames-Boucres

Cartes des vitesses



Vitesse d'écoulement

- Inferieure a 0.2 m/s
- Comprise entre 0.2 m/s et 0.5 m/s
- Comprise entre 0.5 m/s et 1 m/s
- Superieure a 1 m/s



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Cartographies du phénomène de débordement et de ruissellement

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

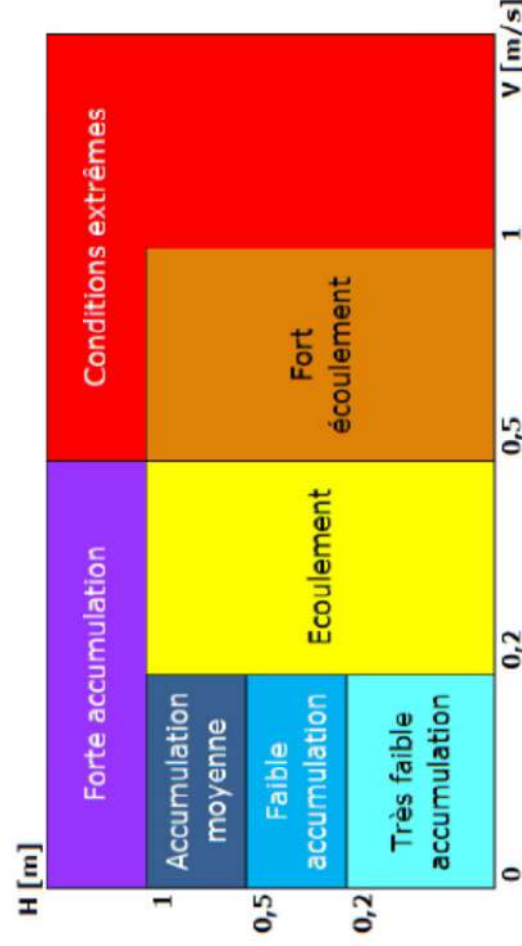
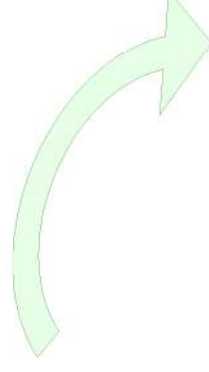
Cartes des enjeux

suite de la procédure

L'aléa est le croisement des hauteurs de submersion et des vitesses d'écoulement

Aléa classique – Aléa fonctionnel

| Hauteur de submersion | Vitesse d'écoulement | | | |
|-----------------------|----------------------|----------------------|--------------------|--------------------|
| | Inférieure à 0,2 m/s | De 0,2 m/s à 0,5 m/s | De 0,5 m/s à 1 m/s | Supérieure à 1 m/s |
| Supérieure à 1,50 m | Très Fort | Très Fort | Très Fort | Très Fort |
| de 1 m à 1,50 m | Fort | Fort | Très Fort | Très Fort |
| de 50 cm à 1 m | Moyen | Moyen | Fort | Très Fort |
| Inférieure à 50 cm | Faible | Moyen | Fort | Très Fort |



La grille d'aléa fonctionnel permet de connaître le phénomène d'inondation le plus dangereux sur le territoire :

- accumulation
- écoulement

Cartographies du phénomène de débordement et de ruissellement

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

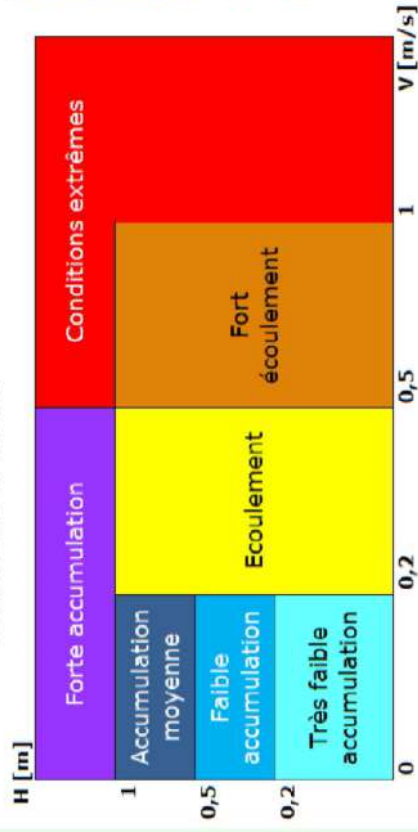
Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

Cartes des aléas commune de Coquelles

Classes d'aléa



ZOOM



Prise en compte de l'aléa de référence

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

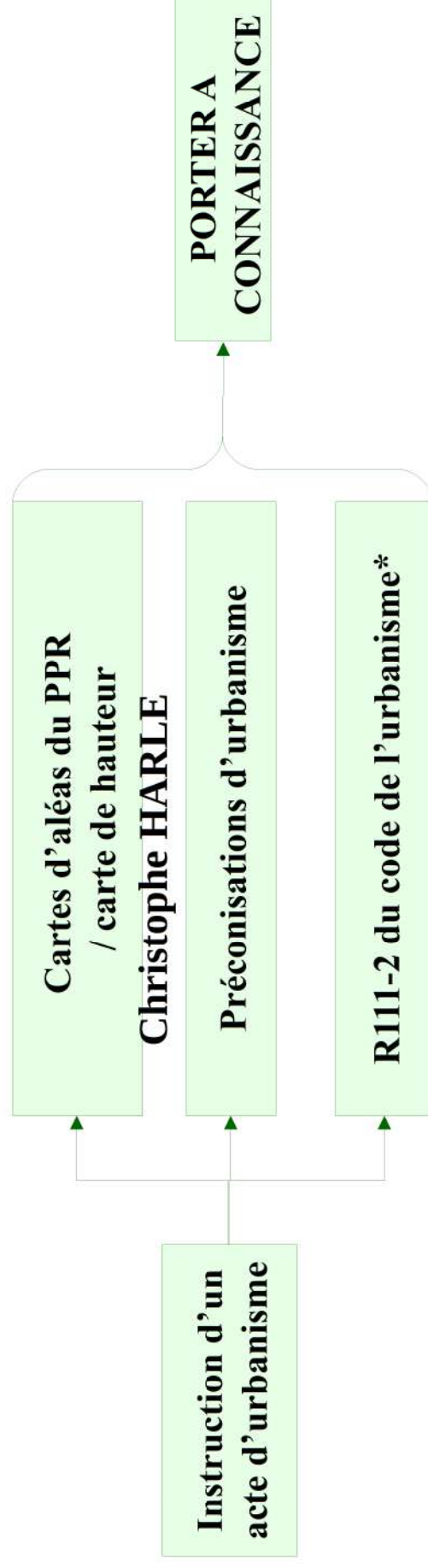
Suite de la procédure

Prise en compte dans l'urbanisme

L'étude des aléas identifie les secteurs exposés au risque d'inondation.

→ Prendre en compte ce risque dans l'instruction des actes d'urbanisme

Pendant la phase transitoire et avant approbation du PPRi



* Cet article permet de refuser ou d'accepter un projet que sous réserve de prescriptions spéciales s'il est de nature à porter atteinte à la sécurité publique du fait de sa situation en zone d'aléa inondation.

Prise en compte de l'aléa de référence

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

Objectifs :

- Donner un cadre d'instruction pour les demandes d'autorisation d'urbanisme
- Prendre en compte les risques avec des mesures adaptées
- Écrire le règlement en parallèle, en concertation avec les communes
- Intégrer les cas rencontrés et les spécificités du territoire

Détermination des enjeux PPR

Les cartes d'enjeux « PPR » :

- **EU** : Espace Urbanisé
=> soumises à des prescriptions sur les constructions nouvelles en dehors de l'aléa fort
- **ENU** : Espace Non Urbanisé
=> extension de l'urbanisation interdite

Les enjeux PPR sont à la base du zonage réglementaire.



Problématiques :

- bâtis isolés/hameaux
- limite EU/ENU
- dents creuses /fonds de parcelle
- nouvelles constructions ?
- projets urbains en cours et acceptés ?



Concertation avec les acteurs locaux

Vue partielle de la commune de Hervelinghen

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Détermination des enjeux PPR

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure

Les étapes :

- Vision zonale du territoire en terme de densité et d'usage
- Traitement des dents creuses en fonction de leur superficie
- Découpage de certains fonds de parcelle en fonction de leurs superficies et de l'agencement du bâti sur la parcelle
- Découpage des enjeux sur l'emprise de l'aléa final
- Concertation avec les communes : recensement des nouvelles constructions, des projets....

Présentation des cartes d'enjeux pour prise en compte des remarques et validation



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Détermination des enjeux Espaces Urbanisés

L'Espace Urbanisé est apprécié au travers de la réalité physique de l'urbanisation :

- Nombre de constructions existantes
- Distance du terrain en cause par rapport au bâti existant
- Contiguïté avec des parcelles bâties (dents creuses)

Extrait carte enjeux de Sangatte



Détermination des enjeux Urbanisés

Objectifs du PPRi

Périmètre d'étude

Dossier PPR

Cartes des aléas

Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure



Extrait carte enjeux Nielles-les-Calais

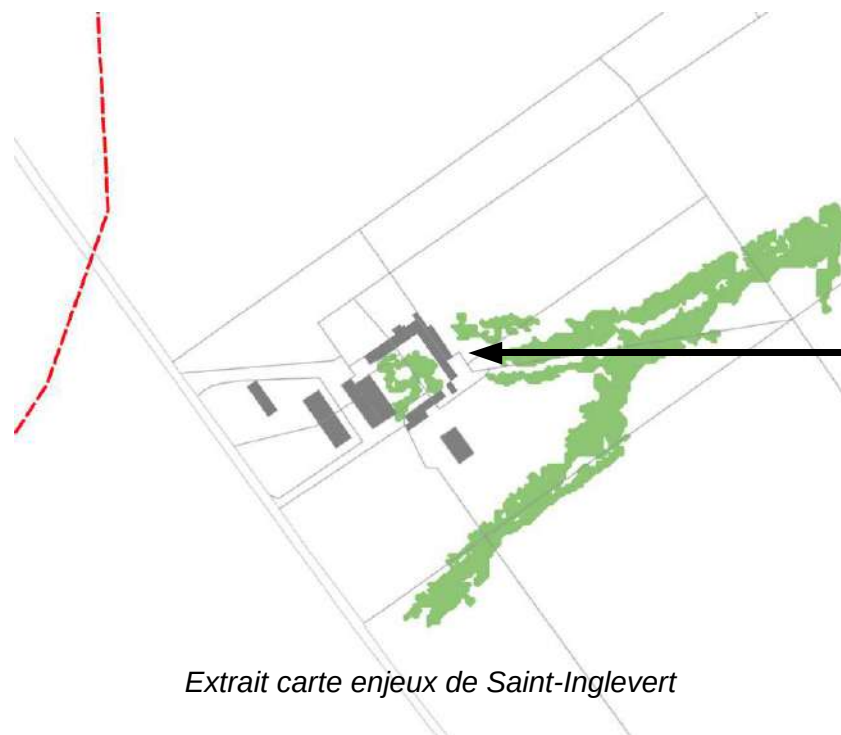


Détermination des enjeux Espace Non Urbanisés

Par définition, sont classées en Espace Non Urbanisé les zones qui ne sont pas définies comme Espace Urbanisé.

Il s'agit des secteurs non ou peu bâtis comme :

- les espace verts
- les terrains agricoles
- les zones boisées
- les terrains de sports
- les hameaux ou habitations isolées



Extrait carte enjeux de Saint-Inglevert



Nos attentes suite à la réunion sur les enjeux

Objectifs du
PPRi

Périmètre
d'étude

Dossier PPR

Cartes des
aléas

Détermination
des enjeux

Cartes des
enjeux

Suite de la
procédure

- Vérification des parcelles classées en ENU alors qu'elles sont construites
- Vérification de la cohérence des enjeux PPR avec les **projets urbains** en cours et acceptés qui doivent être classés en EU
- Avis sur le traitement des **dents creuses**
- Informations sur des **enjeux complémentaires** pouvant faire l'objet d'une réglementation particulière, les zones d'activités par exemple.
- Informations sur des **enjeux vulnérables** en cas d'inondation (école, maison de retraite, ERP, réseaux de communication, site industriels, maisons de plain-pied, maison avec premier planche surélevé..)
- Informations sur les **points stratégiques à la gestion de crise** (mairie, salle de sport, centre de secours...)

=> **Correction des cartes enjeux PPR**

=> **Réalisation de cartes de gestion de crise et de vulnérabilité**



Liste des cartes fournies aux communes au 1/5000

Objectifs du PPRi

- cartes des hauteurs d'eau scenario moyen

Périmètre d'étude

- cartes des vitesses scenario moyen

Dossier PPR

- cartes des aléas scénarios fréquent/moyen/extrême

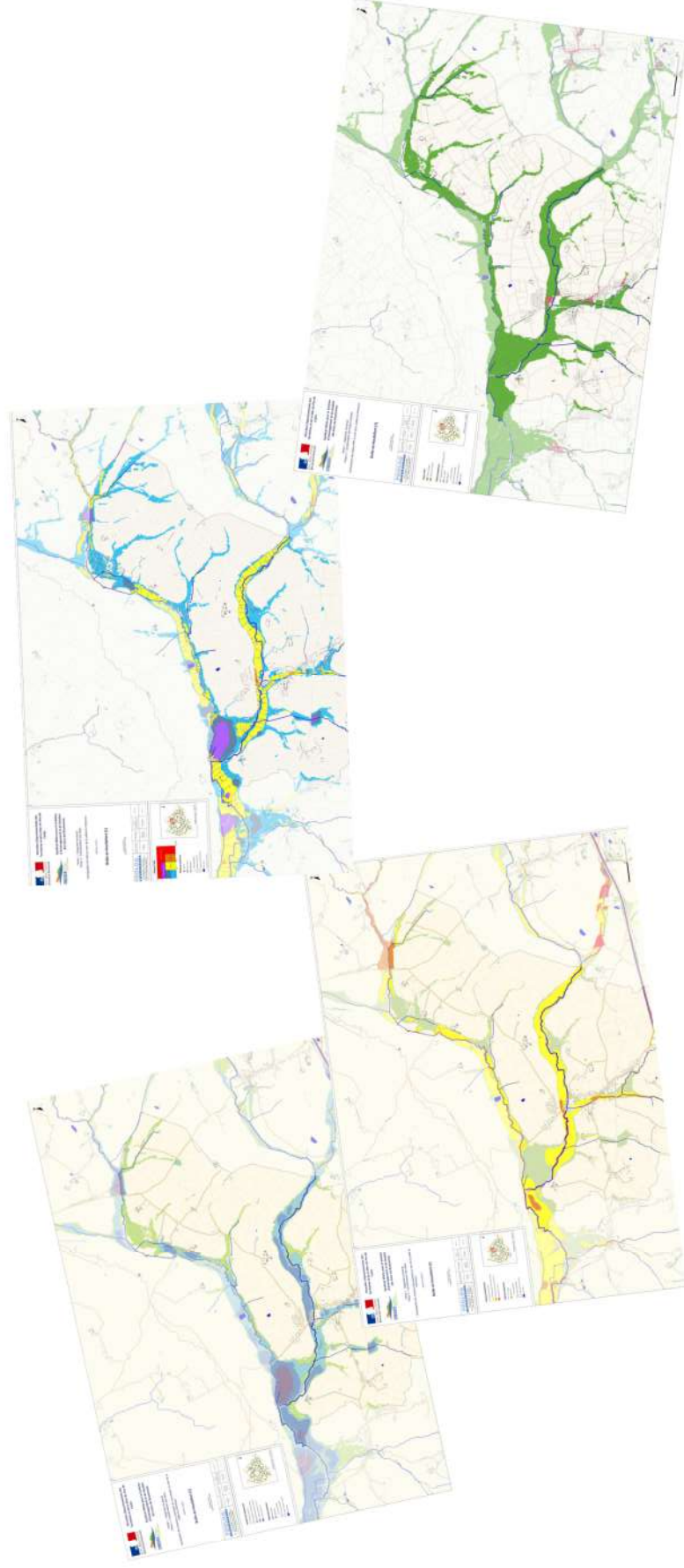
Cartes des aléas

- cartes des enjeux PPR

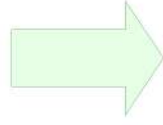
Détermination des enjeux

Cartes des enjeux

Suite de la procédure



Planning – Suite de la procédure



| | 2016 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2019 | 2019 |
|-----------------|---------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------------|------|------------------|
| Phase 1 | Phase 1 | Phase 2 | Phase 3 | Phase 4 | | | |
| Enquête terrain | | Aléas | Enjeux | Projet PPRI | | | |
| | | CONCERTATION | CONCERTATION | CONCERTATION | | | |
| | | | | | Consultations officielles | Et | Enquête Publique |
| | | | | | | | Approbation |

Contacts DDTM62 :

DDTM 62

100, Avenue Winston Churchill - SP7 - 62022 ARRAS Cedex

Service de l'Environnement – Unité gestion des risques

ddtm-sde-risques@pas-de-calais.gouv.fr

03.21.22.99.29

Contact Prolog Ingénierie :

Fabien Doussière

doussiere@prolog-ingenierie.fr

04.72.44.67.61

Site internet de la préfecture

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>

Onglet « Politiques-publiques » - « Prevention-des-risques-majeurs »

